

nomistes qui conseillent actuellement le gouvernement, de même que ceux qui l'ont conseillé, il y a deux, trois ou cinq ans.

J'en trouve la preuve dans les déclarations de l'honorable sénateur Lamontagne, ancien ministre du cabinet de M. Pearson et principal conseiller économique de ce dernier.

Voici ce que déclarait l'honorable sénateur Lamontagne, lors de l'assemblée annuelle de la Canadian Corporate Management Company, en mars 1970, à propos de la politique du gouvernement libéral actuel, en ce qui a trait à la lutte contre l'inflation:

Dans son dernier discours du budget, le ministre des Finances reconnaissait que l'économie canadienne, au cours de l'exercice fiscal 1970-71, «fonctionnera à un rythme inférieur à celui de 1970 par rapport à sa capacité totale.»

Et M. Benson d'ajouter:

«Si nous n'avions à nous préoccuper que de la pression de la demande totale sur notre capacité productive et nos marchés, aucune autre action ne serait requise». Mais aussitôt, l'annonçait son intention de restreindre le crédit aux consommateurs, ce qui ne peut que frapper davantage les citoyens plus pauvres et affaiblir davantage le secteur de l'économie qui est déjà le plus faible, soit celui des biens de consommation durables.

Le gouverneur de la Banque du Canada était du même avis, lorsqu'il écrivait dans son rapport:

«Les mesures de restriction ne visent pas à ralentir la marche de l'économie pour le seul plaisir de la chose, mais elles sont adoptées comme moyens de ralentir la montée des prix et des coûts en vue d'asseoir l'expansion économique sur une base solide.»

Ces déclarations, et d'autres semblables aux États-Unis, en particulier par Arthur Burns, m'amènent à m'interroger sur la pensée généralement acceptée au cours de l'après-guerre en relation avec le rôle des politiques fiscales et monétaires dans la lutte contre l'inflation. J'ai l'impression que nous assistons, dans ce secteur, et ce, dans plusieurs pays du monde occidental, y compris peut-être les États-Unis, à la pire aberration qu'on ait connue depuis la dépression des années 30.

Selon les créditistes, il s'agit d'acheminer les marchandises excédentaires vers les consommateurs.

Puisqu'il existe un niveau d'inventaire national, il est évident qu'une demande efficace des consommateurs fournirait une économie désirable, soit une économie qui utiliserait toutes les méthodes modernes de production, et qui, en même temps, procurerait du travail à tous ceux qui sont aptes au travail et veulent travailler.

Supposons que, par un truc quelconque, nous puissions obtenir cette demande effective. Qu'arriverait-il? Les produits, actuellement dans les magasins et les entrepôts, en sortiraient, et dans la société de marché que nous connaissons, les marchands passeraient des commandes aux grossistes, et ceux-ci aux manufacturiers, ce qui stimulerait l'économie, accélérerait la production et procurerait du travail à des milliers de chômeurs, tout en permettant aux consommateurs de satisfaire à leurs besoins.

Ainsi, nous proposons les modifications suivantes au système bancaire actuel: a) que les disponibilités monétaires du pays soient contrôlées et déterminées scientifiquement par le niveau d'inventaire national de la production achetable, lequel serait calculé d'une façon scientifique et à intervalles réguliers, selon les besoins; b) que la Banque du Canada devienne l'unique créatrice de toutes les disponibilités monétaires supplémentaires dont on aurait besoin au Canada; c) que toute les disponibilités monétaires créées par la Banque du Canada soient

[M. Dionne.]

canalisées par l'intermédiaire d'un compte de crédit national; d) que toutes les sommes du compte de crédit national soient consacrées à satisfaire aux besoins du peuple, selon sa volonté, exprimée par les représentants qu'ils élisent à la Chambre.

Voilà, monsieur l'Orateur, comment le Ralliement créditiste, sans détruire l'initiative personnelle, sans brimer la liberté d'aucun citoyen, sans intervenir directement dans la production des richesses, en arriverait, par divers moyens de distribution, à assurer un mieux-être économique à chacun des Canadiens.

[Traduction]

M. Max Saltsman (Waterloo): Monsieur l'Orateur, il semble que ce soit aujourd'hui le moment d'aborder des questions financières et d'émettre certaines suggestions de caractère monétaire. Comme nous étudions certains projets spéciaux dans le cadre d'ensemble de l'organisation de notre régime monétaire, je voudrais faire quelques propositions à la Chambre. Je me félicite de la présence parmi nous du président du Conseil du Trésor (M. Drury), car ces idées pourraient l'intéresser. Il se pourrait même qu'il en signale quelques-unes à ses collègues.

Je voudrais attirer l'attention de la Chambre sur le fond d'un article de M. Douglas Fullerton paru dans le *Star* de Toronto en 1967 sous le titre *Let's buy out these U.S. Giants*. Nous autres Canadiens sommes fort préoccupés par la mainmise sur notre économie, et nos craintes sont encore avivées par la preuve que nous détenons maintenant que cette mainmise a été menée à bien avec notre propre argent. Renversons les rôles et rachetons les sociétés américaines avec leur propre argent! Voilà la proposition que je voudrais faire. Pourquoi condamner les Américains parce qu'ils font concurrence à nos industries? Pourquoi nous apitoyer sur notre sort à la suite de leur mainmise? Tirons la leçon de leur façon de procéder et sachons profiter des exemples que nous avons sous les yeux! Les Américains ont acquis certaines sociétés d'une manière tellement élégante que cela ne peut que nous encourager. Nous pourrions peut-être agir de même.

Il se peut que, notre survie étant en jeu, nous ayons à prendre le risque d'assumer des responsabilités, et que l'adversité nous conduise à la victoire, si je puis me permettre de paraphraser plus ou moins Arnold Toynbee. Comment procédera-t-on? Rien qu'à regarder en face je constate que le président du Conseil du Trésor sait déjà comment s'y prendre. Il y a même vraisemblablement pensé à l'occasion, mais n'a pu rassembler le courage nécessaire pour soumettre l'idée au cabinet en tant que proposition gouvernementale. Peut-être faudrait-il l'encourager dans ce sens.

M. Fullerton a dit dans son article que nous devrions mettre à profit nos fonds de réserve au lieu de les immobiliser dans des valeurs du gouvernement américain, comme c'est aujourd'hui le cas. Il a suggéré que nous investissions ces réserves dans l'acquisition de parts de sociétés américaines qui achètent elles-mêmes sur le marché canadien. Il propose également qu'on ne fasse pas cas des succursales canadiennes de ces sociétés, car c'est du menu fretin. Il faut nous attaquer aux sociétés-mères et en acquérir la propriété. Contrôlons les sièges sociaux des sociétés américaines et nous pourrions ainsi contrôler indirectement les influences que ces sociétés exercent sur notre économie. Ce n'est pas comme elle peut sembler,